

Master 2 - Mention Géographie, Aménagement, Environnement, Développement - Parcours TRANSPORT MOBILITE ENVIRONNEMENT CLIMAT (TMEC)

REFERENCE : 06UA567J

Apprentis CFA du SUP dans un organisme public ou non soumis à la taxe

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2021/2022

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>UFR Sciences Humaines</p> <p>Responsable pédagogique Thomas THEVENIN Professeur thomas.thevenin@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistant(e) de formation Patricia GOMES / Tél : 03 80 39 52 54</p> <p>Ingénieur de formation Franck DUBOIS / Tél : 03 80 39 36 67</p> <p>Adresse de contact formation.continue-shs@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

La mention Géographie, Aménagement, Environnement, Développement est une formation cohabilitée par les Universités de Bourgogne et Franche-Comté. Créé en 2004, le parcours Transport Mobilité Environnement Climat du master est basé à Dijon et permet d'approfondir les thématiques autour de ces quatre mots-clés. L'objectif principal du master TMEC est de former les étudiants au développement de la mobilité durable afin de réduire les impacts des nuisances associées : artificialisation des espaces, dépendance énergétique, pollutions sonore et atmosphérique...

Le parcours TMEC a pour ambition de sensibiliser les étudiants à cette double exigence environnementale et sociale pour préparer leur insertion professionnelle.

PUBLIC

Etudiants, salariés, demandeurs d'emploi.

PRE-REQUIS

Les étudiants ayant obtenu leur 1ère année de Master TMEC accèdent de plein droit à la seconde année

Sur sélection : pour tous les autres étudiants, la 2ème année du Master est accessible sur dossier aux titulaires d'un Master 1 ou d'un diplôme équivalent dans les disciplines de Sciences Humaines et Sociales, Sciences

Vie-Terre, Sciences et Techniques ou de l'Ingénieur.

La candidature peut être soumise via le dispositif eCandidat, complétée par un C.V., une lettre de motivation (indiquant le projet professionnel à l'issue du Master), une copie des notes obtenues les 2 années précédentes, une lettre de recommandation serait appréciée. Un entretien individuel (direct ou téléphonique) peut être envisagé.

Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

FORMATEURS

- Enseignants chercheurs
- Intervenants professionnels

ORGANISATION DE LA FORMATION

Alternance cours/périodes dans la structure d'accueil

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Bibliothèque de travail thématique

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Sur sélection :

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'Éducation, l'accès en Master 1 mention Géographie –Aménagement –Environnement développement, spécialité TMEC est soumis à capacités d'accueil.

L'admission des étudiants est prononcée après examen des dossiers selon les critères et procédures validés par les conseils centraux de l'Université de Bourgogne. Le dépôt des candidatures se fait via le dispositif e-candidat.

Plus de détails sur la page dédiée à la formation :

<http://blog.u-bourgogne.fr/master-tmec/>

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

- Sessions d'examen
- Première session : février pour le semestre 1 et juin pour le semestre 2
- Deuxième session : entre fin septembre et début octobre

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

- Compétences acquises à l'issue de la formation :

La formation vise à préparer les étudiants à la programmation, l'intégration et l'exploitation des infrastructures de transport sur rail et sur route pour les modes individuels (voiture, vélo) et collectifs (bus, tram). Pour ce faire, la formation est structurée selon 5 grands domaines de compétences :

I Aménagement : connaître les enjeux des grandes infrastructures de transport et de mobilité

II Environnement : mener une étude d'impact des réseaux de transport sur environnement

III Gouvernance : répondre à des appels d'offres

IV Méthodologie : maîtriser les outils d'aide à la planification et à l'exploitation des réseaux

V Transverse : mise en situation professionnelle à travers des projets tuteurés et des stages

- Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

La seconde année est consacrée à la formation des étudiants sur la relation entre collectivité territoriale et opérateurs de transports. La connaissance du fonctionnement de ces grandes entreprises constitue le maillon essentiel de cette année de préprofessionnalisation. Cette articulation des secteurs public et privé est abordée selon les 5 domaines de compétences du parcours TMEC :

I Aménagement

- Connaître les freins et leviers d'un politique intermodale
- Analyser les mobilités par les nouvelles technologies de la communication (Tweeter, Téléphonie...)
- Etablir un diagnostic de desserte et insérer une nouvelle offre dans le réseau de transport

II Environnement

- Organiser une collecte de données environnementales (qualité de l'air)
- Interpréter et analyser les résultats issus des instruments de mesure
- Cartographier et communiquer les résultats d'une campagne de mesure

III Gouvernance

- Conduire une étude marketing d'un réseau de transport
- Elaborer une campagne de communication pour une nouvelle ligne
- Gérer une flotte de véhicule et ses conducteurs : habillage et graphicage d'une ligne

IV Méthodologie

- Concevoir et analyser un modèle de trafic à l'échelle d'une agglomération
- Utiliser et analyser un modèle articulant transport et urbanisme
- Conduire un travail de prospective articulant Transport et urbanisme

V Transverse

- Concevoir, administrer, analyser une enquête transport (commande réelle proposée dans le cadre d'un projet tuteuré)
- Réaliser un CV, une lettre de motivation, animation des réseaux sociaux et simulation d'embauche (activité de préprofessionnalisation proposée par le pôle formation)
- Stage en entreprise (insertion professionnelle) ou en laboratoire (projet doctoral).

- Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Les secteurs d'activité ciblés par le parcours TMEC :

Le parcours TMEC forme les étudiants en formation initiale ou continue dans trois grands secteurs d'activité :

- Les opérateurs de transport : les transports de voyageurs routiers urbain et non-urbain (Kéolis, Véolia-Transdev sont les leaders du marché) et le transport ferré (SNCF et ses filiales ainsi que ses concurrents européens Thello et Deutsche Bahn)
- Les collectivités territoriales : la compétence « Transport » des communautés d'agglomérations et communautés urbaines, les régions et les conseils départementaux

- Les bureaux d'étude : assistent les opérateurs de transport et les collectivités dans la planification des infrastructures en intervenant dans la conduite des plans de déplacements urbains, la préparation de diagnostics environnementaux (bruit, air, climat) ou la préparation d'étude de faisabilité d'infrastructures.

- Outre ces trois principaux secteurs, les agences d'urbanisme ou spécialisées dans la qualité de l'air constituent également un débouché professionnel intéressant pour les étudiants issus de cette formation.

- Administrations de l'État, organismes gestionnaires des territoires, Collectivités territoriales (Communautés de communes, d'agglomération, urbaine, Conseil Régional, Départemental), collectivités locales et organismes qui leur sont liés

- Syndicat mixtes (SMTC), chambres consulaires (CCI), structures de développement local
- Bureaux d'étude et d'expertises, cabinets de consultants (Egis, MVA Consultancy, Mobility+, TSS...)
- Exploitation des réseaux de transport (SNCF et ses filiales Gares et Connexions, Kéolis, Véolia...)
- Milieux associatifs : Associations de surveillance de la qualité de l'air (ASQA), Agences de l'environnement (Alterre,...)
- Organismes spécialisés de gestion et de protection des milieux naturels, parcs naturels
- Sociétés de transport de marchandises
- Services logistiques des entreprises

- Les métiers visés:

La collectivité: Responsable de transport de voyageurs, Responsable des transports scolaires, Responsable circulation et déplacement, Chargé de mission vélo.

- Exploitation: Responsable marketing, Chargé de clientèle, Chargé d'étude et d'enquête, Responsable du planning des conducteurs.

- Conseil: Chargé d'étude trafic, Chargé d'étude pollutions atmosphériques ou sonores, Conseillé en mobilité pour

les entreprises.

- Poursuite d'études :

Pour les étudiants intéressés par la recherche, la problématique des transports durables ouvre de larges perspectives de financement de bourses de thèse. Les laboratoires Théma et Biogéosciences (équipe CRC) proposent chaque année des bourses doctorales en partenariat avec différents organismes :

- Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
- Ministère de la recherche
- Conseil régional de Bourgogne (Programmes PARI ou Jeunes chercheurs entrepreneurs)
- Contrat CIFRE : Conventions Industrielles de Formation par la Recherche

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<https://sciences-humaines.u-bourgogne.fr/geographie-amenagement-environnement>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr